

Fozières

Approuvé le 10 avril 2025

Zones urbaines

- UA - Centre dense
- UApât - Centre dense avec qualité patrimoniale
- UC - Résidentiel
- UE - Activités économiques
- UEP - Equipements publics

Zones à urbaniser

- 1AU - Ouverte - Dominante habitat
- 2AU - Fermée - Dominante habitat

Zones agricoles

- A - Agricole
- Ah - Habitée
- Airrig - Potentiellement irrigable (pour information)
- Ap - Paysages
- Apast - Pastoral
- Atvb - Trame verte et bleue
- Azh - Zone humide

Zones naturelles

- N - Naturelle
- Nf - Naturelle forestière
- Nl - Loisirs
- Ntvp - Trame verte et bleue
- Nzh - Zone humide

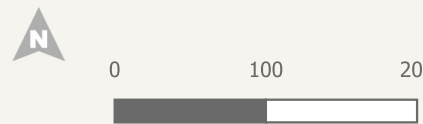
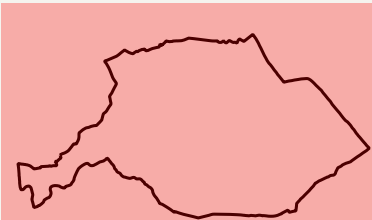
Prescriptions réglementaires

- ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré ponctuel)
- ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré ponctuel)
- Bâtiments autorisés à changer de destination
- ★- Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré linéaire)
- Espace boisé classé
- Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré surfacique)
- Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré surfacique)
- Emplacement réservé
- Secteur de risques importants par ruissellement
- Secteur avec orientation d'aménagement et de programmation

Risques naturels

- Emprise d'un PPRi (report à titre indicatif)
- Emprise d'un PPRmt (report à titre indicatif)
- Emprise de l'atlas des zones inondables (report à titre indicatif)
- Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)

- Bâti
- Parcelle
- A75 Bande de recul applicable en dehors des espaces urbanisés au titre de l'article L111-6 du code de l'urbanisme



Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - Stationnement	Commune	253 m²
02	ER - Stationnement	Commune	310 m²
03	ER - Stationnement	Commune	229 m²
04	ER - Espace public, jardins partagés, stationnement, voirie d'accès.	Commune	1573 m²

